

ON A REDONNÉ
VIE(S) AU
COLOSTRE

CES COMMUNES
QUI RALLUMENT
LES ÉTOILES

ARCHÉO'VERDON :
SUR LES PAS
DES ARCHÉOLOGUES

VIVRE EN VERDON

LES ÉCOGARDÉS 20 ANS D' ACTIONS



Parc
naturel
régional
du Verdon

Une autre vie s'invente ici

ÉDITO

La démarche de révision de la Charte du Parc, notre nouvelle feuille de route pour 2024-2039, se poursuit et le projet s'enrichit suite aux avis rendus par les instances nationales (voir ci-dessous). La situation préoccupante que nous avons connue cette année avec une sécheresse sévère, des canicules successives, des incendies de grande ampleur... nous a projetés face aux difficultés que nous redoutions notamment autour des questions de gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques. Tout nous confirme l'urgence à agir pour se préparer et limiter les impacts du changement climatique en cours. Cela nous conforte également dans le choix de placer la question climatique comme le fil rouge de notre prochaine charte et d'en faire une priorité qui s'impose à toutes nos interventions.

Bernard Clap, président du Parc naturel régional du Verdon

#Verdon2039

UN NOUVEAU
PROJET POUR
LE TERRITOIRE

CHARTRE 2024-2039, BIENTÔT L'ENQUÊTE PUBLIQUE !

Depuis 2019, nous préparons la 3^e charte du Parc pour 2024-2039, l'actuelle arrivant à échéance. Cet exercice de réflexion collective nous a déjà permis de partager notre vision du territoire du Verdon : quelles dynamiques en cours ? Quels potentiels ? Quels besoins ? Et de co-construire les objectifs que nous nous donnons pour l'avenir du territoire.

Ces objectifs ont été validés par les élus du Parc en décembre 2021 :

- **faire face collectivement aux bouleversements climatiques et sociétaux** : en anticipant les changements, en réduisant notre dépendance aux énergies fossiles, en misant sur les démarches citoyennes et sur l'éducation,
- **gérer de manière concertée nos « biens communs »** : en gérant la ressource en eau, en préservant les milieux naturels et les espèces, en transmettant aux générations futures les patrimoines culturels, les paysages et les savoir-faire locaux,
- **viser un développement équilibré du territoire** : en permettant aux activités humaines (habitat, services, économie, loisirs) de se développer dans le respect des ressources naturelles, des paysages et des habitants du territoire.

Accueil d'une délégation du CNPN, de la Fédération des Parcs et du Ministère de la transition écologique du 8 au 10 mars 2022. Présentation du territoire, des objectifs de la Charte et échanges autour des actions menées sur le terrain par le Parc ou par les signataires et les partenaires.



La démarche s'est poursuivie en 2022 par toute une série de consultations officielles : les services de l'État, le Conseil national de protection de la nature, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France qui ont nourri l'avis favorable avec recommandations, rendu par le Préfet de Région sur le projet de Charte dans l'été. Des modifications ont été apportées depuis, pour tenir compte des différentes remarques et être validées par les élus du Parc en décembre 2022.

En 2023, le processus se poursuit avec l'avis de l'Autorité environnementale et l'organisation d'une enquête publique permettant aux habitants du territoire de s'exprimer sur le projet. Les collectivités seront amenées à se positionner par délibération, sur la nouvelle Charte au premier semestre 2024.

PRESSONS !



Grâce au soutien de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Parc du Verdon s'est doté d'une presse mobile pour le pressage des fruits. Un outil bienvenu pour encourager les particuliers à entretenir leur verger, valoriser les variétés fruitières anciennes du Verdon en les transformant en un jus délicieux au dire des participants (ici à la journée presse organisée à Castellane).

DE NOUVEAUX FINANCEMENTS POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE UN TERRITOIRE RÉSILIENT



En réponse à un appel à projet lancé par la Région, la Communauté de communes Alpes Provence Verdon et le Parc du Verdon se sont groupés pour porter une candidature au programme européen LEADER 2022-2027 et mobiliser des fonds FEADER.

Cette candidature qui associe également les intercommunalités Lacs et gorges du Verdon (CCLGV) et Durance Luberon Verdon (DLVA) rassemble un territoire de 75 communes. Elle est construite autour d'une stratégie intitulée « **Construire ensemble un territoire résilient** » pour faire face aux défis du changement climatique, de la transition énergétique et écologique. Elle permettrait de répondre aux enjeux identifiés lors d'un diagnostic mené avec les acteurs du territoire (élus, associations, professionnels...) qui a mis en évidence : **une grande dépendance à l'eau de ce territoire, une forte exposition aux risques naturels (incendies, raréfaction des ressources), une richesse patrimoniale exceptionnelle mais sensible, une difficulté d'accès grandissante aux services publics et des fragilités sociales et économiques.**

La candidature déposée pourrait permettre de mobiliser 2 300 000 € de fonds européens pour financer des projets portés par des collectivités, des acteurs économiques ou associatifs (avec des subventions pouvant aller jusqu'à 80 % du coût total des actions soutenues).

Réponse sur cette candidature d'ici la fin de l'année, patience...

L'AVENIR DES LACS DU VERDON



Bénéficiant d'un soutien de l'État et du commissariat de massif des Alpes dans le cadre du programme Avenir Montagne, une cheffe de projet, Juliette David, dédiée à l'établissement d'un schéma d'accueil des lacs du Verdon a été recrutée par le Parc fin septembre 2022. Ce projet est issu de nombreux constats partagés au fil des saisons et particulièrement à l'occasion des périodes « post confinement » où les lacs du Verdon ont connu des pics de fréquentation générant des dysfonctionnements importants.

L'objectif est de travailler de façon mutualisée avec les acteurs afin de définir et de mettre en place un plan d'aménagement et de gestion durable des activités sur et autour des retenues du Verdon incluant un plan de résilience face aux aléas du changement climatique. Dans un premier temps, outre l'élaboration d'un diagnostic et l'accompagnement de certains travaux d'aménagement (rallongement de cales de mises à l'eau notamment), les différents acteurs concernés seront concertés et une gouvernance sera mise en place.

ACTUALITÉS

ARCHÉO'VERDON : SUR LES PAS DES ARCHÉOLOGUES



Le Parc du Verdon lance le projet Archéo'Verdon pour partager les découvertes archéologiques du territoire avec le soutien financier de la Région Sud, de la Fondation du Crédit agricole et de la DRAC dans le cadre de l'appel à projet « C'est mon patrimoine ».



Il a démarré cet automne 2022 avec le centre de loisirs de Vinon-sur-Verdon, où un groupe d'enfants s'est lancé sur les traces des archéologues qui ont découvert les mosaïques de la villa Pèbre. Au programme : visite de site, enquête auprès de témoins, atelier mosaïque, réalisation d'un carnet de fouilles et conférence. Il a été réalisé avec la participation du Musée de Préhistoire des gorges du Verdon, de la médiathèque de Vinon, du Cénographe, des chercheurs Véronique Blanc-Bijon et Lucas Martin, de Dominique Joubert propriétaire du domaine...

Les animations continuent en 2023 : projets scolaires, journées de sensibilisation, édition du courrier scientifique et organisation de bistrots archéo.



LA BD À L'HONNEUR DANS LE HAUT-VAR-VERDON



Dans le cadre d'un contrat territoire lecture soutenu par la DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'association le Plancher des chèvres et le Parc naturel régional du Verdon ont accueilli en résidence un illustrateur de BD jeunesse, Michaël Crosa et le collectif les Ornicarinks pour de la médiation culturelle.

Michaël Crosa a profité du calme du hameau de Bounas pour donner vie à son histoire : une BD humoristique, *Toni la cigale*, qui met en scène des insectes dans un village provençal dans les années 1940. Il a ainsi produit une douzaine de planches et cherche désormais un éditeur pour finaliser son travail et le publier.

Il a partagé ses secrets de fabrication auprès des habitants avec une série d'activités à la médiathèque d'Aups : dessin à la plume et à l'aquarelle, modelage à l'argile de santons modernes.

Avec les Ornicarinks qui regroupent des plasticiens et artistes de rue, des ateliers ont eu lieu avec le collège d'Aups, les écoles d'Aups et de Bauduen. La fête du livre et le Boun'estival ont permis de présenter les productions de l'auteur et des élèves (fanzine, insectes imaginaires, planches de la BD, etc.).

Un appel à candidature pour une nouvelle résidence a été lancé cet automne 2022. Rendez-vous début d'année 2023 pour le lancement du nouveau projet à Aups et à Tourtour.

ÉLÈVES EN IMMERSION



Pour l'année scolaire 2022-2023, le Parc du Verdon a, de nouveau, proposé aux écoles et collèges du territoire ainsi qu'aux lycées des villes-portes, des appels à projets permettant de bénéficier d'interventions pédagogiques. Les thèmes abordés seront autour de la ressource en eau, de l'archéologie, des économies d'énergie ou plus globalement du changement climatique.

Les élèves profiteront de plusieurs interventions pour aller faire des observations sur le terrain, aller à la rencontre d'experts et de professionnels, réaliser des expériences, mener des enquêtes, visiter des sites, et aussi créer des supports de restitution (expositions, conférences, jeux, maquettes, émissions de radio...). 24 projets avec 34 classes ont été retenus pour les écoles et collèges d'Aiguines, Aups, Bauduen, Castellane, Comps-sur-Artuby, La Verdrière, Les Salles-sur-Verdon, Moustiers-Sainte-Marie, Riez, Saint-Julien-le-Montagnier et Vinon-sur-Verdon. Sur la thématique de l'eau, l'ensemble du bassin versant est concerné, donc nous travaillerons aussi avec les communes de Colmars-les-Alpes et Montmeyan.

15 projets avec 16 classes pour les lycéens qui viendront de Digne-les-Bains, Draguignan, Le Chaffaut-Saint-Jurson, Lorgues et Manosque.

Afin de faire bénéficier les jeunes de ces interventions, le Parc du Verdon a obtenu des financements de l'Agence de l'Eau, de La Région Sud, la Fondation du Crédit Agricole et du Fonds Contrats d'économie d'énergie.



L'IME (Institut médico-éducatif) de Sillans-la-Cascade avec la classe de Mme Sarhan a participé au projet « Sauvons nos abeilles et pollinisateurs sauvages ! ».



TRAVAUX D'ENTRETIEN DES DIGUES

Le Verdon est endigué sur la quasi-totalité de son linéaire à Gréoux-les-Bains et Vinon-sur-Verdon.

Ces ouvrages datant du XIXe siècle ont depuis été largement remaniés et leur entretien régulier en tant qu'ouvrage de protection contre les inondations a été délaissé. La végétation est donc souvent foisonnante sur ces digues. Cette végétation abrite des habitats pour la faune et la flore, cependant elle pose problème pour la sécurité de l'ouvrage. Il s'agit donc de trouver un équilibre entre la préservation des bords de rivière du Verdon pour la biodiversité, et le maintien du rôle de ces digues pour la protection contre les inondations. Autrefois bordées de terres agricoles, les digues protègent aujourd'hui des zones bâties (lotissements, zones d'activité...).

Ces travaux d'entretien sont réalisés en maîtrise d'ouvrage de l'EPAGE Verdon et financé par Durance Luberon Verdon Agglomération dans le cadre de la délégation de la compétence GEMAPI.

À Gréoux-les-Bains : Un débroussaillage complet de la digue rive droite sur 850 m (entre le seuil EDF et la station d'épuration) sera réalisé pour permettre le diagnostic visuel des ouvrages. Une étude doit suivre afin de déterminer les capacités de la digue à contenir les inondations et de statuer sur l'avenir de cet ouvrage.

À Vinon-sur-Verdon : Dans un but d'entretien et de sécurité de l'ouvrage, il est prévu l'abattage des arbres les plus dangereux sur les digues. Sur les secteurs urbanisés, environ 180 arbres seront abattus pour favoriser la stabilité de l'ouvrage, pour éviter l'arrachement d'une partie de la digue avec le système racinaire en cas de chute. Certains arbres présentent en plus un risque de chute sur des bâtiments, des jardins ou des usagers. Un abattage limitant l'impact sur les espèces cavicoles (chauves-souris...) a été réalisé pour dix arbres « gîtes » identifiés par une naturaliste du Parc.

En aval, dans la plaine agricole en direction de Cadarache, seul un débroussaillage est prévu. Depuis 2020, un troupeau ovin/caprin est présent sur ce linéaire de digue pour participer à son entretien. Cette année, la zone de pâturage est étendue de manière expérimentale à la digue amont à Trans.

GEMAPI dans le Verdon, la gestion des digues en question

EPAGE, GEMAPI... PAS TOUT COMPRIS ?

Une série de vidéos a été réalisée pour expliquer ce qu'est la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations et comment elle s'organise sur le bassin versant du Verdon. Vous y retrouverez aussi les sujets de l'entretien de la ripisylve, la préservation des zones humides, l'hydromorphologie et la gestion des digues.

Toutes visibles sur www.youtube.com/parcduverdon

L'INTÉGRATION DE LA BIODIVERSITÉ DANS NOS LOCAUX

Le Petit rhinolophe est une espèce de chauve-souris emblématique de notre territoire qui vit majoritairement dans des bâtiments (cabanon, pigeonnier, combles...).

Ses populations sont en déclin car il souffre notamment d'une « crise du logement » : ses gîtes de reproduction tombent en ruine ou sont isolés hermétiquement, devenant imperméables à sa présence. Face à cette crise, le Parc du Verdon accompagne des propriétaires privés ou des communes à restaurer, améliorer ou créer des gîtes à chauves-souris dans leurs bâtiments. C'est donc tout naturellement, que le Parc du Verdon a profité des travaux de restauration de la ferme sur le domaine de Valx pour en construire un dans ses locaux. Le « gîte à Petit rhino de la ferme Rebory » est un espace de 6 m² sur deux niveaux qui est dédié aux Petits rhinolophes et qui a été aménagé en fonction de leurs

besoins. Pendant la période de reproduction, soit de mai à août, ils ont besoin d'un espace calme, chaud et sans grande variation thermique (importance d'une bonne isolation), sombre, avec des supports pour s'accrocher (comme du bois non traité, revêtu d'un petit grillage) et enfin sécurisé grâce notamment à une entrée en hauteur, encadrée par des carreaux de faïence avec une chicane pour éviter des intrusions et la prédation.

Gîte de reproduction l'été, il servira d'outil pédagogique l'hiver en l'absence de ses locataires. Chaque gîte est unique et nécessite des aménagements spécifiques. Contactez le Parc pour avoir des conseils techniques et financiers pour accueillir vous aussi de la biodiversité chez vous.

Le gîte a été financé avec le concours de l'Union européenne avec le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural par le biais d'un contrat Natura 2000.



© Cyril Girard



DE PARC EN PARC



Du 25 septembre au 26 octobre 2022, les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont accueilli un tournage zéro carbone réalisé par Jérôme Zindy, reporter à vélo solaire, pour découvrir des initiatives d'adaptation au changement climatique.

Un mode de collecte original qui s'inscrit dans le cadre du partenariat avec le Groupe régional d'experts sur le climat (GREC) et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur dans une démarche de valorisation et de partage d'expériences.

Dans le Verdon, Jérôme Zindy est venu filmer la démarche Regain, qui vise à accompagner les agriculteurs du plateau de Valensole vers l'agroécologie. Il a rencontré Yann Sauvaire, producteur de plantes aromatiques à Saint-Jurs ; Jean-Claude Lacassin, spécialiste des sols à la Société du Canal de Provence ; ainsi que Jacques Espitalier et Sophie Dragon-Darmuzey du Parc.

Jérôme est arrivé sur son vélo depuis le Parc des Préalpes d'Azur. Il a emprunté une partie du « Tour du Verdon », et a été accueilli par le Parc du Verdon à la Ferme du Petit Ségriès, gîte et chambres d'hôtes labellisés **Accueil vélo** et marqués **Valeurs Parc** à Moustiers-Sainte-Marie (photo ci-dessous).

En effet, accueillir Jérôme Zindy sur son vélo solaire prend tout son sens pour valoriser la destination du Verdon à vélo développée par le Parc et l'association Vélo Loisir Provence.

Jérôme Zindy aura parcouru au final 1550 km, réalisé 32 interviews d'experts et d'éco-acteurs engagés pour réaliser 9 vidéos. Nous avons hâte de les visionner !



LE VERDON À VÉLO

Le projet du Verdon à vélo initié en 2013 par le Parc du Verdon et l'association Vélo Loisir Provence avance à grands tours de roues !

- **La boucle vélo « Terres, Truffes et Cascades »** : réalisée par Dracénie Provence Agglomération et la Communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon, elle a été inaugurée le 23 septembre dernier (photo ci-dessus). Cet itinéraire de 35 km parcourt 5 communes du haut Var (Aups, Tourtour, Villecroze, Salernes et Sillans-la-Cascade) et permet d'aller à la rencontre de la gastronomie du territoire, des savoir-faire et des sites naturels. Un dépliant édité par Vélo Loisir Provence est téléchargeable sur leur site et est à disposition chez les adhérents du réseau.

- **Le Tour du Verdon à vélo** : la signalisation routière de ce grand itinéraire de 256 km a été installée au cours de l'été et de l'automne 2022 par les départements du Var et des Alpes-de-Haute-Provence, maîtres d'ouvrage de l'opération. Son inauguration est envisagée au printemps 2023. Les premiers retours des touristes à vélo sont très encourageants ! Le dépliant est en cours de réédition.

Autant de projets qui permettent de diversifier l'offre touristique, de développer le hors saison, de proposer une découverte du territoire et de ses richesses moins dépendantes de la voiture individuelle dans un contexte de changement climatique de plus en plus prégnant.

Pour plus d'informations sur le Verdon à vélo (parcours, professionnels, bonnes adresses...) : www.veloloisirprovence.com/fr/verdon

LES ÉCOGARDES 20 ANS D'ACTIONS

En cette année 2022, l'opération écocardes du Verdon fête ses 20 ans. Imaginé pendant la création du Parc, le dispositif a été conçu comme une opération de terrain. Les écocardes, revêtus d'un uniforme spécifique, incarnent le Parc au contact des publics, visiteurs comme habitants, en portant et transmettant les valeurs d'un espace fragile et protégé. Les écocardes adhèrent à la famille des Gardes Nature regroupant les agents des espaces protégés (Parcs nationaux, Parcs naturels régionaux, Réserves naturelles, Grand Site de France, gardes du littoral). L'ensemble de ces agents constitue le maillon opérationnel de la protection de la nature et plus largement des patrimoines dans les espaces protégés. Ils interviennent autour de trois grands axes : la protection du patrimoine naturel, son partage et le lien avec le territoire.



© Rudolf Lo Seavo

LA LETTRE DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERDON #5

7

20 ANS DÉJÀ ! LES PREMIERS PAS...

Le cœur de mission des écocardes s'inscrit dès le départ dans une optique d'accueil et de sensibilisation dressant le constat que bon nombre de sites à forte notoriété ne sont pas adaptés à recevoir un flux massif.

C'est d'ailleurs en 2002 qu'a été initié le projet d'une opération Grand site pour les Gorges du Verdon, partant du principe que la capacité d'accueil d'un site naturel très fréquenté est liée à son niveau d'aménagement et à la définition de mesures de gestion à décliner sur le long terme. En l'absence de stratégie d'accueil adaptée, les jours de forte affluence peuvent parfois s'accompagner d'impacts préjudiciables à

la fragilité écologique, la cohabitation des usages, la sécurité des personnes et la salubrité. Si rien n'est fait, les dégradations renouvelées sur plusieurs années finissent par mettre en péril les sites en gommant peu à peu leur attractivité.

Dès l'année 2003, après une première saison estivale avec 10 agents, le dispositif écocardes renforce son organisation par la création du poste de coordinateur. Ce poste permet de renforcer les liens entre les différentes missions du Parc, plaçant les écocardes à l'interface de plusieurs expertises : patrimoines naturels, gestion de l'eau et des rivières, tourisme et gestion des sites fréquentés. En 2004, l'opération est redéfinie et s'inscrit dans une optique plus large avec l'avènement de la marque Parc, de promotion de l'offre de décou-

verte, en incitant les visiteurs à rayonner plus largement sur le principe du hors saison, hors circuit.

En 2005, c'est le baptême du feu ! Avec un incendie majeur qui ravage près de 2000 hectares entre Gréoux et Esparron, les écocardes sont mobilisés pour appuyer les services de secours et d'incendie et agissent notamment pour aider et orienter les populations.

Entre 2006 et 2008, l'expérience des patrouilles équestres est lancée sur les rives du lac de Sainte-Croix plaçant le cheval comme un élément de médiation supplémentaire. Elle sera renouvelée quelques années plus tard en relation avec la Gendarmerie nationale en 2015 et 2016.



Coordinateur des écocardes entre 2006 et 2013, j'ai fait 8 saisons qui ont été déterminantes dans ma vie. C'est un dispositif qui est certainement unique en France, à bien des égards, donc faut continuer, ne rien lâcher.



Renaud, écocarde pendant 8 ans



LA MONTÉE EN PUISSANCE DES MOYENS D'INTERVENTION

Progressivement l'opération écocardes va se doter de moyens d'intervention spécifiques.

Grâce à un protocole d'observation et à une méthode de comptage, les écocardes permettent au fil des ans, de rendre compte de l'évolution de la fréquentation et de caractériser les impacts grâce à une base de donnée spécifique.

L'écoveille a été progressivement mise en place depuis 2007 pour encadrer, organiser et valoriser les observations des écocardes sur les sentiers de randonnée en matière de signalétique, de balisage et de sécurité.

Fort des enseignements des saisons passées l'encadrement du dispositif s'enrichit d'une formation de début de saison qui s'améliore dans sa forme et ses objectifs.

À partir de 2015, la tension monte sur les risques incendies avec la recrudescence des périodes de sécheresse dépassant largement la saison estivale comme en témoigne l'incendie de Moustiers en octobre 2017. Dans ce contexte de risque grandissant, les écocardes intègrent la Garde régionale forestière créée par le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur avec pour mot d'ordre de participer activement à la « guerre du feu » ! L'appui aux opérations d'intervention incendie se renforce par l'acquisition d'un véhicule camion-citerne feux de forêt léger (CCFL). Ce véhicule, disposant de 700 litres d'eau,

d'une motopompe et d'une lance, permet aux écocardes d'attaquer un feu naissant. Depuis 2021, année de mise en service, ce sont près d'une dizaine de départs de feux qui ont pu être rapidement maîtrisés grâce à ce nouvel engin.

Au fil des ans, les écocardes ont également enrichi leurs compétences dans la coordination de la chaîne des secours en pilotant un dispositif opérationnel de réseau radio installé et géré par le Parc. Partant du constat de zones blanches en couverture de téléphonie mobile, ce réseau radio vient en appui des services départementaux d'incendie et de secours des 2 départements (SDIS 04 et 83). Il est également mis à disposition des professionnels du tourisme qui ont la possibilité d'adhérer au réseau et de bénéficier de radios.



Être écocarde m'a permis de m'approprier d'une manière différente le territoire, de me rendre compte de certaines problématiques dont je n'avais pas conscience et, du coup, ça m'a éduquée à mon propre territoire.



Johanna, écocarde sur 4 saisons



LE PASSAGE DE LA SENSIBILISATION À LA RÉGULATION

Dans les aléas de la vie, qui aurait imaginé une crise sanitaire en 2020 ? Cette période inédite a bouleversé le rapport aux espaces naturels.

Après une période d'enfermement, le besoin de nature et de liberté s'est exprimé. Les périodes post-confinement ont généré des situations compliquées, notamment autour des lacs du Verdon devenus des sites particulièrement recherchés par un public urbain de proximité encore limité dans son rayon de déplacement. Les écocardes se sont retrouvés en première ligne au contact de publics pratiquant bien souvent le camping sauvage, aux commandes de camping-car ou de vans aménagés et ayant peu de repère sur les bonnes attitudes à adopter.

C'est dans ce cadre où la sensibilisation ne suffit plus à réguler que viennent s'inscrire les compétences des écocardes sur les missions de police de l'environnement. Au sein de son effectif, le coordinateur des écocardes est reconnu comme agent commissionné et assermenté. À partir de

2021 et au regard des attentes exprimées par les élus et acteurs du territoire, le Parc du Verdon a permis le commissionnement et l'assermentation d'un agent supplémentaire au titre du Conservatoire du Littoral, ou plus largement au titre du Code de l'environnement. Ce pouvoir de police qui donne la possibilité de dresser des procès-verbaux (circulation motorisée en espaces naturels et atteinte à l'environnement) fait l'objet d'un usage encadré qui s'exerce prioritairement au travers de missions regroupant les services de Gendarmerie ou les agents de l'Office national des forêts et de l'Office français de biodiversité. Les patrouilles de police permettent d'agir sur la circulation des véhicules à moteur en espace naturel et se font également en période nocturne sur les espaces lacustres pour intervenir sur les zones de bivouac sauvage. Sur le lac de Sainte-Croix, elles sont appuyées par l'affrètement d'un bateau d'intervention acquis et géré dans le cadre du dispositif. Cet équipement permet des projections rapides sur les sites de camping sauvage facilement repérés en présence de feux de camp ou d'éclairages.



En 2022, le dispositif écocarde s'est organisé autour de 23 agents dont 1 coordinateur et 3 chefs de secteurs répartis en trois zones de patrouilles. L'opération a été financée par la Région Sud, par le département des Alpes-de-Haute-Provence, par EDF au titre de missions de sureté en lien avec les activités hydro-électrique et par les communes sur la base d'un financement volontaire.

Le budget annuel 2022 de l'opération est de 217 289 €.



« Je ne suis pas né écocarde mais peut-être que je mourrai écocarde, le plus tard possible (rires) ! Comme on dit « Écocarde 1 jour, écocarde toujours ». Le fait de participer à la protection de notre patrimoine, de notre territoire, c'est quelque chose qui me tient énormément à cœur et, tant que j'aurai la condition physique pour le faire et avec des équipes toujours formidables autour de moi, et bien je continuerai... »



Stefano, écocarde depuis 13 ans

#NETTOYONS LE VERDON! OPÉRATION D'ENLÈVEMENT DES DÉCHETS ET ENCOMBRANTS

Initiée dans le cadre de l'Opération Grand Site, une première opération d'envergure a eu lieu dans les gorges du Verdon en 2009. Il a été décidé de relancer une opération sur cette thématique en 2019 avec l'appui logistique de l'association Mountain Wilderness. Fort du succès de cette nouvelle opération et à la faveur de l'initiative « Méditerranée Zéro plastique » impulsée par la Région Sud, des opérations d'enlèvement d'encombrants se déroulent désormais chaque année.

En 2020, 2021 et 2022, les sites emblématiques des gorges et des lacs du Verdon (principalement Sainte-Croix et Esparron) ont bénéficié d'un dispositif coordonné par le Parc avec l'appui d'associations locales ainsi que des communes.

Ces opérations sont complexes et nécessitent une maîtrise technique importante pour accéder sur des sites isolés ou immergés. Dans ce cadre, les écocardes font preuve de grandes prouesses pour localiser et conditionner les déchets et encombrants qui sont retirés parfois par hélicoptère ou à l'aide d'embarcations et de moyens de plongée.

En 2022, plus de **25 tonnes** de déchets ont été évacués en deux mois :



2,2 t évacués lors des ramassages citoyens (11 communes ont participé, 2 ramassages avec l'aide de chevaux de trait, rassemblant près de **143** participants et **200** élèves).

En trois ans, c'est près de 66 tonnes de déchets qui ont été retirés des milieux naturels.



LES ÉCOGARDES : FICHE D'IDENTITÉ

Les écocardes sont des agents de sensibilisation qui viennent à la rencontre du public des sites naturels fréquentés.

Ils préviennent des risques contre les incendies, accueillent, informent et renseignent, sensibilisent, tout en veillant à la sécurité, au respect des sites et des règles de « bonne conduite ».

Ils ne sont pas là pour faire appliquer la règle coûte que coûte, mais pour en faire comprendre l'intérêt.

Ils sont des médiateurs. Leur fonction essentielle est d'expliquer la raison d'être d'une recommandation ou d'une règle juridiquement fondée.

Ils doivent donc agir de telle sorte que les individus concernés par leur intervention comprennent, acceptent et s'approprient l'information donnée.

Expliquer est le maître mot... Patience, diplomatie, recul, mesure, psychologie... sont les outils.

Compréhension, acceptation, appropriation de l'information par le public... sont les buts recherchés.



2002



2007



2016



2022

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Un ABC répond à deux objectifs principaux : améliorer la connaissance de la faune et de la flore, et aboutir à une meilleure prise en compte des enjeux liés à la biodiversité sur le territoire communal ou intercommunal.

Le Parc du Verdon avait souhaité aller plus loin dès 2012, en animant la démarche des inventaires citoyens de la biodiversité. L'objectif était d'aller à la découverte de la biodiversité d'une commune avec ses habitants, de partager les connaissances et générer du lien intergénérationnel autour des enjeux de conservation de la biodiversité et des patrimoines.

Les deux démarches ont convergé en 2022 sur la commune de Saint-Julien-du-Verdon : tout au long de l'année, ce sont plus de 7000 observations sur la faune et la flore qui ont été réalisées sur la commune, une dizaine de sorties organisées et l'édition du septième ouvrage de la collection des cahiers de la biodiversité (voir en dernière page).

Suite à cet atlas de la biodiversité communale, la commune de Saint-Julien-du-Verdon a d'ores et déjà des projets : créer un sentier d'interprétation et candidater à l'horizon 2024 au label « Villes et villages étoilés ».

Dorénavant, la démarche se poursuit en 2023 avec la commune de Saint-Jurs.

En prévision de 2024 et 2025, le Parc relancera probablement dans les prochains mois un nouvel appel à projet auprès des communes volontaires qui seraient intéressées par la réalisation d'un ABC.

Le dispositif des ABC est proposé par l'Office français de la biodiversité (OFB) et le Parc bénéficie de financements via le Plan de relance national.



Chouette de Tengmalm



Renouée du Japon

LUTTONS CONTRE LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES !



L'une des missions de l'EPAGE Verdon est de lutter contre les espèces exotiques envahissantes.

La Renouée du Japon a été importée en Europe au milieu du XIX^e siècle et figure sur la liste mondiale des 100 espèces les plus nuisibles. Elle prolifère et prend le dessus sur la végétation locale, ce qui pose des problèmes un peu partout en France. Dans le Verdon, il est encore temps d'agir, c'est pourquoi cet automne 2 interventions ont été réalisées : l'une à Gréoux-Bains à l'amont du pont de la D952 et l'autre à Castellane à l'aval du camping Sandaya.

Les travaux sont complexes car il faut enlever la plante, tout en s'assurant qu'elle ne repousse pas ! Ils ont été confiés à l'entreprise SARL Travaux et environnement.

Tout d'abord, les parties visibles de la plante sont coupées, puis brûlées. La terre est ensuite creusée sur 1,5 m de profondeur pour sortir tous les matériaux de la zone infestée, notamment les racines qui sont concassées pour limiter au maximum la repousse. Enfin, ces matériaux sont réintégrés à l'endroit de l'extraction et recouverts d'une bâche opaque pour empêcher la lumière de se rendre au sol et favoriser la dégradation des racines.

Croisons les doigts pour que cette opération fonctionne et que la plante ne repousse plus jamais !

Ces travaux sont financés par l'Agence de l'eau, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et les 7 intercommunalités du bassin versant du Verdon dans le cadre de leur compétence GEMAPI.



Pour en savoir plus,

le Parc du Verdon propose un guide technique avec des fiches pour connaître et lutter contre les espèces envahissantes des milieux aquatiques du bassin versant du Verdon : Guide téléchargeable sur www.parcduverdon.fr



Léo, Nicolas et Alex de l'équipe rivière ont participé à l'arrachage d'une autre espèce envahissante, la Berce du Caucase, dans les Alpes-Maritimes avec l'équipe « Force 06 » (équipe d'intervention du département).

ON A REDONNÉ VIE(S) AU COLOSTRE



Après un grand chantier en 2020 et 2021, la rivière du Colostre a retrouvé une forme naturelle sur 2 km à Saint-Martin-de-Brômes. La végétation a repris sa place et une première crue est même intervenue à l'automne dernier. Il était donc temps d'inaugurer cette réalisation de l'EPAGE Verdon !

C'est chose faite en juillet dernier en présence des principaux acteurs du projet : la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et le Parc du Verdon. Tous se sont réunis le 1er juillet sur les berges autour des habitants de Saint-Martin-de-Brômes et de sa maire Laurence Dépieds-Matheron pour saluer la réalisation du projet de restauration du Colostre.

Financeurs et partenaires ont mis en avant cette opération comme étant exemplaire en matière de restauration des rivières tant pour le Verdon que pour la région. Dans ce contexte difficile de sécheresse sévère, les discours étaient tournés vers l'importance des milieux naturels pour faire face aux effets du changement climatique. La maire de Saint-Martin-de-Brômes, qui suit le projet depuis 2014, place dorénavant la rivière parmi le patrimoine du village, au même titre que la célèbre tour de l'horloge.

Un panneau d'informations marquera discrètement les lieux pour les années à venir, quand il n'y aura plus de traces des travaux réalisés.

Les travaux de restauration se poursuivent en cette fin d'année 2022, à Allemagne-en-Provence, au lieu-dit Saint-Antoine. Rendez-vous en 2023 pour apprécier les premiers résultats !

Projet financé avec le concours de l'Agence de l'Eau et l'Europe avec le Fonds européen de développement régional (FEDER).



LE POINT SUBLIME FINALISE SA TRANSFORMATION



La requalification du site du Point sublime (commune de Rougon), belvédère emblématique en rive droite des gorges du Verdon, est rentrée avant l'été dans sa dernière phase de travaux avec le démarrage de la construction de la Maison de site.

Ce petit bâtiment (100 m²) accueillera un espace d'accueil des visiteurs et de découverte des gorges du Verdon ainsi que des équipements de service (toilettes, signalétique...). Un préau (90 m²) permettra de proposer au public un lieu abrité (ombre, pluie).

Des supports de découverte sur la géologie des gorges seront proposés sur l'esplanade devant la Maison de site et une maquette sera installée sur le belvédère du Point sublime.

À l'intérieur du bâtiment, une scénographie permettra de découvrir le territoire des gorges du Verdon et une des figures des gorges : Isidore Blanc (1873-1933), ancien instituteur de Rougon et fervent défenseur et promoteur du grand canyon.

Le bâtiment devrait être terminé (construction et aménagement intérieur) pour la saison touristique 2023.

L'ensemble du projet est financé par l'Europe (Fonds européen de développement régional), l'État, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Département des Alpes-de-Haute-Provence dans le cadre du programme espace valléen *Voir le Verdon en grand* !

La finalisation de ce projet participe à la démarche Grand Site en projet des Gorges du Verdon animée par le Parc naturel régional du Verdon.

Rendez-vous l'été prochain pour découvrir ce nouvel équipement.



LES COMMUNES RALLUMENT LES ÉTOILES



Aujourd'hui, observer un ciel nocturne et apprécier son décor d'étoiles libéré de toute pollution lumineuse devient parfois difficile dans nos villages en raison d'un éclairage public inadapté. Cette nuisance recouvre au sens de la Loi « les émissions de lumière artificielle de nature à présenter des dangers ou à causer un trouble excessif aux personnes, à la faune, à la flore ou aux écosystèmes, entraînant un gaspillage énergétique ou empêchant l'observation du ciel nocturne ».

Au-delà d'induire une consommation énergétique importante (jusqu'à 18 % des dépenses d'électricité des communes), elle n'est pas sans incidence sur la biodiversité, vidant les espaces naturels de leur faune : insectes notamment, attirés et piégés autour des luminaires, sans oublier les chauves-souris et tant d'autres espèces perturbées dans leur cycle biologique (nourrissage, reproduction...). Et du point de vue de la santé humaine, les nuisances lumineuses (à travers notamment les lumières intrusives dans les logements) engendrent une perturbation de la production de mélatonine, hormone qui contribue à nous assurer, entre autres, un bon sommeil.

Quatorze communes du Parc avec l'appui de ce dernier en conseil technique, cofinancement d'étude de rénovation des parcs d'éclairage, s'engagent à rendre leur éclairage plus « responsable » : pose de luminaires à Leds moins impactant pour la faune, installation d'horloges astronomiques et notamment pratique de l'extinction nocturne (ex. de 22 h à 6 h). Autant d'actions qui peuvent ouvrir la voie vers le label « Villes et villages étoilés », délivré par l'Association nationale de protection du ciel et de l'environnement nocturne (ANPCEN). Le Parc accompagne également les candidatures (5 communes lauréates) et vise par ailleurs l'obtention du label « Territoires de villes et villages étoilés » dans le cadre de sa nouvelle Charte. Toutes ces démarches, parfois menées en partenariat avec des intercommunalités ou des syndicats, sont aussi l'opportunité de sensibiliser et inciter les habitants à éclairer de manière plus responsable leurs espaces extérieurs et rappeler que la biodiversité ne s'arrête pas aux portes de la nuit !

Plus d'informations sur le guide interParcs sur la pollution lumineuse téléchargeable sur www.parcduverdon.fr



À AFFICHER : DES POSTERS SUR LA FAUNE ET LA FLORE DU PARC DU VERDON

Le Parc du Verdon était partenaire de la 8^e édition du festival de la biodiversité « Inventerre » porté par Provence-Alpes Agglomération. C'est dans ce cadre qu'un film a été réalisé par Wego Productions sur les forêts du Verdon, leur biodiversité et leur prise en compte dans la gestion forestière. Ce partenariat, grâce à des financements européens (programme Leader) et de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur prévoyait également l'édition de posters sur la faune et la flore. Plusieurs espèces emblématiques du territoire ont ainsi été mises en avant, d'autres auraient pu l'être, le choix ne fut pas facile ! La distribution de ces posters est en cours auprès des communes, des écoles et bibliothèques du territoire.

Vous pouvez visionner le film sur
www.youtube.com/parcduverdon



À LIRE : CAHIER DE LA BIODIVERSITÉ DE SAINT-JULIEN- DU-VERDON

Ce cahier vient compléter la collection des cahiers de la biodiversité qui, après Allons, Ginasservis, Saint-Julien-le-Montagnier, la Palud-sur-Verdon, la Martre et Blieux, s'étoffe ainsi d'un 7^e opus. Tout au long de l'année 2022, plus de 7000 observations sur la faune et la flore ont été réalisées sur la commune, soit plus de 1100 espèces inventoriées !

Ce cahier est plus condensé que les autres numéros mais présente un portrait du patrimoine naturel avec les différents milieux de la commune : paysage agricole, le Pidanoux, le Crémou, le Riou et le lac de Castillon... Une synthèse des enjeux autour de la biodiversité est dressée ainsi qu'un tableau non exhaustif des espèces inventoriées.

Guide téléchargeable sur
www.parcduverdon.fr

À VOIR : DES VIDÉOS POUR TOUT COMPRENDRE DE NATURA 2000

La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Provence-Alpes-Côte d'Azur (DREAL PACA) et le Parc du Verdon ont réalisé une série de vidéos pour aider tout un chacun à comprendre ce qu'est le réseau Natura 2000, en quoi il consiste en région, quels sont ces espaces et quels sont les structures et organismes qui s'en occupent. Comment vous pouvez agir au sein de ce réseau, que vous soyez propriétaire ou usager...

Vidéos proposées et coordonnées par le Parc naturel régional du Verdon, réalisées par Lazulis production, financées avec le concours du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural et l'État.

Toutes visibles actuellement ou prochainement sur
www.youtube.com/parcduverdon



ABONNEZ-VOUS !

Vous ne recevez pas cette lettre d'informations directement dans votre boîte aux lettres, ou pour être sûr de la recevoir personnellement, abonnez-vous gratuitement et simplement en nous transmettant votre adresse postale sur info@parcduverdon.fr ou au 04 92 74 68 00.



Vivre en Verdon n° 5 – Décembre 2022

Cette lettre est disponible à la maison du Parc Domaine de Valx
04360 Moustiers-Sainte-Marie - 04 92 74 68 00
info@parcduverdon.fr – www.parcduverdon.fr

Directeur de publication : Bernard Clap
Comité de lecture : équipe technique, S. Gioanni, M. Economidès
Conception : Élodie Poulin
Tirage : 1700 ex. Édité sur papier recyclé
Dépôt légal : N° I.S.S.N. 2610-041X